

Outre-Mer : Hellio finance l'accompagnement pour la rénovation énergétique des collectivités territoriales de Saint-Pierre-et-Miquelon et de Guyane



Saint-Pierre-et-Miquelon (© Roger St Laurent)



Guyane (© Matyas Rehak)

En juin 2022, Hellio, acteur de référence de la maîtrise de l'énergie a été retenu pour devenir le financeur des programmes SARE - Service d'Accompagnement pour la Rénovation Énergétique - des collectivités territoriales de Saint-Pierre-et-Miquelon et de Guyane jusqu'au 31 décembre 2023. Hellio s'engage ainsi à apporter un financement d'un demi-million d'euros.

Les programmes d'accompagnement¹, tel que le programme SARE, sont la troisième voie de production des Certificats d'Économies d'Énergie (CEE), après les fiches d'opérations standardisées et les opérations spécifiques. Pour rappel, le dispositif des CEE permet à l'État d'imposer aux fournisseurs d'énergie, appelés obligés, un certain nombre d'économies d'énergies à réaliser sur une période de 4 ans. Ces obligés peuvent déléguer à des sociétés comme Hellio, dont la délégation est approuvée par le Ministère de la transition Écologique, la réalisation de travaux de rénovation énergétique en partie financés par ces obligés.



Pierre Maillard
PDG de Hellio



« Accompagner les collectivités, et en particulier la Guyane et St Pierre-et-Miquelon, nous oblige. Être présent pour accompagner techniquement et financièrement nos partenaires, comme nos concitoyens, de la préconisation de travaux au suivi de l'atteinte des économies d'énergie réelles est un défi que nous relevons au quotidien. A nous tous de mettre en place les meilleurs outils pour accélérer la massification des travaux d'économies d'énergie ! », souligne Pierre Maillard, PDG de Hellio.

¹ <https://www.ecologie.gouv.fr/cee-programmes-daccompagnement>



Le programme SARE pour massifier les travaux de rénovation énergétique

Lancé en 2019 par l'Ademe², le Service d'Accompagnement pour la Rénovation Énergétique, SARE a pour objectif de mettre en œuvre des actions d'information et d'accompagnement en faveur de la rénovation énergétique des logements et des petits locaux tertiaires privés sur tout le territoire métropolitain et ultramarin.

Les trois missions principales du programme SARE sont :

- + Le soutien au déploiement d'un service d'accompagnement des particuliers ;
- + La création d'une dynamique territoriale autour de la rénovation ;
- + Le soutien au déploiement d'un service de conseil aux petits locaux tertiaires privés.

Le programme SARE vise également à consolider et compléter les espaces de conseils France Rénov', afin de soutenir les projets de rénovation énergétique auprès des citoyens parfois mal informés des solutions qui existent pour améliorer leur habitat.

Un programme de financement a été décidé pour une durée de 5 ans et doté d'une enveloppe qui pourra atteindre jusqu'à 200 millions d'euros jusqu'à 2024. Le financement de ce programme se fait à 50 % par le dispositif d'aides privées des Certificats d'Economies d'Energie (CEE) et à 50 % par les collectivités territoriales.



Saint-Pierre-et-Miquelon



Guyane (© Anton Ivanov)

Hellio, un accompagnement au service des collectivités ultramarines

Dans le cadre du programme SARE, l'Ademe accompagne chaque collectivité territoriale prête à adhérer au programme, comme celles de Saint-Pierre-et-Miquelon et de Guyane. Un appel à financement est réalisé pour chaque volet départemental ou régional. Il vise à trouver des obligés ou des délégataires prêts à financer le programme SARE dans les territoires, dans le but de déployer les actions prévues par la convention du programme et d'atteindre les objectifs fixés. La sélection des obligés ou délégataires par l'Ademe se fait sur la base de critères précis, respectant l'indépendance des entreprises délégataires ou obligés.

² https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/Arr%C3%AAt%C3%A9_programme%20CEE%20SARE.pdf

FP&A - Service Presse Hellio

Céline Gay - 66 route de Sartrouville Bât.2
Parc des Erables - 78230 Le Pecq
Tél : 07 61 46 57 31 - Fax : 01 39 52 94 65
celine@fpa.fr

Hellio

50 rue Madame de Sanzillon
92110 Clichy
servicepresse@hellio.com
hellio.com

Au-delà de sa participation au financement des volets SARE Saint-Pierre-et-Miquelon et de la Guyane, Hellio met à disposition de ces collectivités son expertise dans le domaine de la rénovation énergétique des logements et du petit tertiaire privé. Ce soutien sera mis en application via des actions auprès des collectivités afin de contribuer non seulement à l'atteinte des objectifs des deux programmes, mais aussi de ceux instaurés par les programmations pluriannuelles de l'énergie (PPE) des territoires.

Hellio participera au comité de pilotage de la collectivité qui se réunira périodiquement et s'engagera à promouvoir la marque France Rénov' à travers des actions de communication dans son réseau.

À propos de Hellio

Hellio est l'acteur historique de référence de la maîtrise de l'énergie. Pionnier du marché des économies d'énergie en France (métropole et Outre-Mer), Hellio ambitionne de permettre au plus grand nombre de maîtriser son énergie : le groupe se démarque par le savoir-faire, l'innovation et la culture métiers de ses équipes sur toute la chaîne de valeur de l'efficacité énergétique. Avec son réseau d'artisans RGE agréés, Hellio œuvre pour simplifier les démarches et apporter des solutions sur mesure pour tous les consommateurs d'énergie - des particuliers aux entreprises, en passant par les collectivités locales - et ce pour tous les types de bâtiments et leurs équipements.

Indépendant, expert et ancré dans la transition énergétique au quotidien, Hellio prend part à l'effort de relance pour faire de l'énergie de demain, une énergie positive et d'impact, au service de tous.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.hellio.com

FP&A - Service Presse Hellio

Céline Gay - 66 route de Sartrouville Bât.2
Parc des Erables - 78230 Le Pecq
Tél : 07 61 46 57 31 - Fax : 01 39 52 94 65
celine@fpa.fr

Hellio

50 rue Madame de Sanzillon
92110 Clichy
servicepresse@hellio.com
hellio.com